



Comité Départemental
de Basket Ball
de Loire Atlantique

CDAMC

Engagement de Paire Club

Club : _____

SAISON 2009/2010

L'engagement de la paire club doit être notifié par courrier recommandé avec accusé de réception et ce jusqu'au **30 août de l'année en cours**

NOM Prénom	N° licence	Date de naissance	adresse	club

La CDAMC adresse une convocation au Groupement Sportif qui se charge d'envoyer deux **licenciés tous les week-ends** .

Cette convocation sera faite sur les niveaux DF3 et DF4

Le Groupement Sportif pourra couvrir une équipe au statut lors du contrôle à posteriori si cette paire club est faite conjointement avec une école d'arbitrage.

Aucune absence (sauf justificatif validé par la CDAMC) ne sera tolérée sous peine d'annuler cette paire club et de ne pouvoir couvrir aucune équipe au statut.

La paire club devra être composée obligatoirement d'un jeune de moins de 20 ans et de plus de 15 ans (né avant le 1^{er} Septembre de la saison en cours) ainsi que d'un accompagnateur confirmé sans quoi elle ne pourra pas être prise en compte. La paire club sera applicable aux clubs qui participent à une ECOLE D'ARBITRAGE et qui fera l'objet d'une étude de dossier au cas par cas par la CDAMC.

Président du club

Président de la CDAMC